

Justificatif de Parution

N° d'annonce: LPR-408905500

Nous soussignés, Le Progrès SAS représenté par EBRA MEDIAS BOURGOGNE RHONE-ALPES, représenté par son Responsable des Annonces Légales et Judiciaires, Laëticia CAPOCCITTI, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne : 09/04/2024

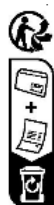
Support de parution : Le Progrès

Département de parution : Rhône

2024RJ0468 - Par jugement du 03/04/2024, le tribunal de commerce de Lyon a ouvert le redressement judiciaire de La société ALARBRESLE - 348 109 026 RCS Lyon - SARL - exploitation de fonds de commerce de restauration, brasserie, hôtels, conseil en hôtellerie, marketing. - 13 rue des Aulnes 69760 LIMONEST- Administrateur : La Selarl BCM représentée par Maître Eric BAULAND ou Maître Alain NIOGRET 40 rue de Bonnel 69003 LYON, avec pour mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion - mandataire judiciaire : La SELARL JEROME ALLAIS représentée par Maître Jérôme ALLAIS Immeuble l'Europe 62 rue de Bonnel 69003 LYON auquel les créanciers ont à déclarer leurs créances dans les deux mois de la publication du jugement au BODACC - Date de cessation des paiements le 15/02/2024.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif. Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Lien de l'annonce : <https://www.eurolegales.com/Annonce/AvisTribunal/Rhone/Le-Progress/ALARBRESLE-REDRESSEMENT-JUDICIAIRE.html>



Laëticia CAPOCCITTI

Responsable des Annonces Légales et
Judiciaires chez Le Progrès

EBRA MEDIAS
BOURGOGNE RHÔNE-ALPES
4 Rue Paul Montrochet
69286 LYON CEDEX 02
Capital 150.000€
R.C.S. LYON 338 700 420